

# LE COMBATTANT

JOURNAL DES COMBATTANTS DE L'UNION FRANÇAISE INDOCHINE, MADAGASCAR,  
CORÉE, AFRIQUE DU NORD, ET AUTRES THÉÂTRES D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURS

*Association affiliée à la Fédération Nationale André Maginot*



Éditée et réalisée par l'Association des Combattants de l'Union Française, Anciens du C.E.F.E.O., Indochine, Madagascar, Corée, Afrique du Nord et autres théâtres d'opérations extérieures.

Directeur-gérant : Alain de LAJUDIE  
Rédacteur en chef : Alain de LAJUDIE  
Comité de rédaction : Alain de LAJUDIE  
Jean-Claude GAUTIER  
Jean-Paul LANGUIN

Rédaction administration :  
2, Allées Léon Gambetta  
92110 CLICHY-sur-SEINE  
Tél. 01 42 70 02 17 - Fax 01 42 70 29 36  
Courriel : acufparis@orange.fr  
Site internet : www.acuf.fr  
Responsable : Michel BROYER  
Contact : michel.broyer@online.fr



**ATTENTION AUX  
RÈGLEMENTS PAR CCP :**  
Nous vous remercions de bien  
vouloir les adresser directement  
au siège national, et donc  
en aucun cas aux CCP.  
En effet, ceux-ci sont  
dans l'incapacité de nous faire  
connaître l'identité du tireur  
et l'objet du versement.

C.C.P. ACUF PARIS : 615894 F  
N° Commission Paritaire : 3207D73AC  
Reproduction interdite

Impression et mise en page :  
SARE Imprimerie Guérin  
Z.I. de Bellevue - 03120 Laglisse  
Tél. 04.70.90.08.77  
inquiries.guerin@stc.fr

## SOMMAIRE

- 03 Editorial du président national.
- 04 Prix de la Saint Cyrienne  
- Hélié de Saint Marc
- 05 Un grand soldat  
- Colonel Lemonnier
- 06 Indochine  
- Souvenir d'un ancien  
- Poème
- 08 Afrique du Nord  
- Enfancement d'une SAS  
- Le monument de Sidi-Ferruch
- 10 Missions extérieures  
- Observateur au Moyen-Orient  
- Afghanistan
- 13 La vie de l'Association
- 17 Le Carnet de l'Association
- 18 L'ACUF vous informe
- 19 Congrès 2011 : Motion
- 20 Photos

## LE MAGASIN VOUS PROPOSE

- *L'Enjeu (la Bible de l'ACUF)* 15,00 €
- *Autocollant (petit modèle)* 0,50 €
- *Cravate (12,50 € pour les sections)* 15,25 €
- *Insigne (grand modèle)* 5,00 €
- *Insigne (petit modèle)* 2,50 €
- *Médaille de l'ACUF (pendante)* 25,00 €
- *Médaille de l'ACUF (vitrine)* 30,00 €
- *Écusson en tissu pour veste* 4,00 €
- *Plaque souvenir* 53,00 €
- *Tape de bouche* 46,00 €
- *Historique* 1,00 €
- *Papier en-tête* 0,25 €
- *Cravate OPEX pour drapeau* 56,00 €

*L'ensemble des commandes est à adresser au siège national.*

## PERMANENCE

Elle est assurée au siège national,  
2, Allées Léon Gambetta - 92110 CLICHY-sur-SEINE

Tél. 01.42.70.02.17 Fax 01.42.70.29.36

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
(Les bureaux sont donc fermés l'après-midi)

**On peut joindre, en cas d'urgence :**

- Alain de LAJUDIE, président national, au 04.70.46.32.96
- Jean-Paul LANGUIN, secrétaire général au : 02.47.92.08.16



**L**es commémorations publiques ou nationales sont trop nombreuses. Elles atteignent aujourd'hui le nombre de 12, soit deux fois plus qu'en 1999. Leur nombre pourrait encore augmenter dans les années à venir.

Les conséquences de l'inflation commémorative sont un désintérêt généralisé, la présence de peu de participants, des élus souvent absents, des militaires réticents, de rares écoliers que leurs parents ou leurs maîtres ont fait venir, des anciens combattants de moins en moins nombreux. C'est une véritable désaffection, sauf pour trois manifestations (le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre). Ce qui entraîne une désaffection et une incompréhension de la part d'une très grande majorité de la population, un affaiblissement de la mémoire collective, des particularismes qui vont à l'encontre de l'unité nationale. Enfin, ceux qui souhaitent la création ou le maintien d'une cérémonie commémorative n'assistent pas nécessairement à la commémoration proprement dite.

Que faire des autres commémorations publiques qui n'entreraient plus dans le calendrier que propose la commission ? Il n'est pas question de les supprimer. Elles pourraient conserver leur caractère de cérémonies publiques. Mais elles donneraient lieu à des commémorations régionales, locales, voire privées. Elles seraient même complétées par d'autres manifestations du souvenir, qui n'auraient qu'une résonance locale ou régionale. Les pouvoirs publics y seraient représentés, sans que ce soit un devoir.

Ce sont les constatations de la commission Kaspi chargée d'une étude sur les commémorations.

Pour ces raisons, la commission proposa de ramener les commémorations à seulement quelques dates significatives sans que, depuis 2007, l'on assiste à une avancée dans ce domaine.

Au cours de son étude, la commission a pris les avis d'éminentes personnalités et auditionné les présidents de toutes les grandes associations (22) sans pour autant que tous parviennent à une identité de vues.

L'idée a fait son chemin peu à peu, sans grande avancée, aussi, le Comité d'entente piloté par la Saint-Cyrienne regroupant plus d'un million d'anciens militaires et d'anciens combattants, rejoint depuis par d'autres associations, s'est mobilisé sur ce sujet.

Honorer les morts pour la France dans tous les conflits, sans exclusive, au cours d'une date unique, tel est le but de la demande de quarante-deux associations regroupées au sein du Comité d'Entente élargi. Ce projet à la faveur du ministre de la défense et des anciens combattants et il a fait l'objet d'une proposition de loi déposée par quarante-neuf députés. Les associations ont décidé à l'unanimité de rédiger une motion de soutien pour appuyer cette initiative et demander que cette mesure puisse entrer en vigueur dès cette année pour un premier hommage national à nos morts le 11 novembre 2011.

Membre de ce Comité, l'ACUF est tout naturellement associée à ce projet car, en raison d'une désaffection remarquée de nos concitoyens à toutes les commémorations existantes, c'est le moyen de redonner du lustre à l'hommage à nos morts. Toutes nos sections auront à cœur d'y contribuer très largement.

Honorer comme doivent l'être nos morts au combat, c'est bien marquer qu'il ne s'agit pas d'un simple accident du travail et il n'aura échappé à aucun d'entre nous que lors d'une cérémonie dans la cour d'honneur des Invalides, le 19 juillet, le Président de la République en personne a rendu un hommage solennel aux sept soldats tombés en Afghanistan quelques jours plus tôt le 13 juillet. S'adressant à eux, il déclara : « Vous n'êtes pas morts pour rien, car vous vous êtes sacrifiés pour une grande cause ». Ce jour-là, c'était bien l'hommage de la Nation qui leur était rendu. Ce sera le but de cette journée unique.

**Alain de LAJUDIE**  
Président national

**Le Colonel Lemonnier décoré par le chef d'état-major  
de l'armée de terre aux Invalides**

